



Prévoyance cadre

Par Chriscal

Bonjour

Suite au décès de mon mari(cadre en entreprise privée) j'ai voulu contacter sa prévoyance, mais j'ai constaté que la ligne complémentaire invalidité / décès sur son bulletin de salaire était à zéro ?. Cela veut il dire que son employeur n'avait pas souscrit à une prévoyance (qui me semble pourtant obligatoire pour les cadres?) quel organisme contacter pour faire valoir ce droit? Même si j'ai déjà signé son solde de tout compte?

Merci pour vos réponses!

Par chaber

Bonjour

les liens ci-dessous vous donnent les réponses sur la prévoyance Cadre

[url=https://www.ag2ramondiale.fr/sante-prevoyance/prevoyance/conseil-prevoyance-des-cadres-tout-savoir-avec-ag2r-la-mo]https://www.ag2ramondiale.fr/sante-prevoyance/prevoyance/conseil-prevoyance-des-cadres-tout-savoir-avec-ag2r-la-mo[/url]

[url=https://www.legisocial.fr/actualites-sociales/5213-assurance-deces-cadre-prevoyance-frais-sante-cour-cassation-prend-position.html]https://www.legisocial.fr/actualites-sociales/5213-assurance-deces-cadre-prevoyance-frais-sante-cour-cassation-prend-position.html[/url]

Par Chriscal

Merci beaucoup !